



@SICECO21
Suivez-nous sur Twitter !

<https://twitter.com/SICECO21>

Les conseils « énergie » du SICECO

1. Votre fourniture d'électricité est-elle de qualité ?

L'intensité lumineuse de vos ampoules en fonctionnement diminue ? Vos appareils électroménagers tournent au ralenti ou se mettent en sécurité (plaque de cuisson, PAC, ...) ? Vous ne pouvez pas faire fonctionner votre four en même temps que votre lave-vaisselle ? Vous subissez probablement des chutes de tension électrique !

Comment s'en assurer ?

Vérifiez tout d'abord, avec votre électricien, que la puissance électrique souscrite dans votre abonnement est suffisante ou que vos appareils électriques sont bien répartis pour équilibrer votre réseau domestique.

Sinon, le SICECO peut, **gratuitement**, poser des enregistreurs de tension afin de mesurer, à votre domicile, la qualité de l'électricité fournie par le réseau.

Pendant 1 semaine, ce petit appareil va être raccordé sur votre installation électrique pour enregistrer les valeurs de tension.

Quelles solutions ?

Si l'enregistreur révèle une contrainte de tension, le SICECO étudiera avec Enedis (anciennement ERDF) comment procéder au renforcement du réseau électrique afin d'améliorer la qualité de votre fourniture.

Qui paie ?

Ces travaux sont financés par les fonds FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) qui assurent le financement des travaux sur les réseaux des zones rurales, plus longs et plus coûteux que les réseaux urbains.

Prendre rendez-vous avec un technicien du SICECO au 03 80 50 99 20 ou par mail à contact@siceco.fr

2. Envie de réduire votre facture d'énergie ? Groupez-vous !

De nombreuses astuces existent pour réduire ses consommations d'énergie, et par la même occasion sa facture : isolation, réglage des bonnes températures, etc. Mais connaissez-vous celle des groupements d'achat d'énergie ?

Quel principe ?

Acheter son énergie en groupe pour profiter d'une meilleure tarification.

Comment faire ?

Se rapprocher d'associations comme UFC-Que choisir ? par exemple qui proposent des groupements pour acheter l'électricité, le gaz (www.choisireensemble.fr) ou encore le fioul domestique (www.choisirsonfioul.fr).